



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact :
M. Christian Mermet
Chef du dicastère du territoire, des sports et de la culture
☎ 032 886 43 98 📞 079 326 43 86

24 Février 2018 – Fête de la fusion

Le samedi 24 février 2018, la commune de Val-de-Travers fêtera la fusion de ses neuf villages.

A cette occasion, la population est conviée dès 08h00 dans les locaux du

**Service de la sécurité publique
Grand-Rue 23 à Couvet**

Les employés communaux vous recevront pour visiter l'abri PC et vous présenteront les différents domaines d'activités de la Protection civile (appui, assistance, aide à la conduite et à la logistique).

Vous serez ensuite emmené dans les sous-sols du hangar où il sera possible de découvrir le poste de prévention incendie, ainsi que le poste de la sécurité de proximité ; des auxiliaires de circulation vous expliqueront également leurs missions en lien avec les écoles (patrouilleurs scolaires), la prévention et les radars.

Subséquent, le service des ambulances vous parlera de prévention et une initiation au massage cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur sera proposée. Vous aurez l'opportunité de voir l'intérieur d'une ambulance et l'on vous parlera du cursus de formation.



Finalement, les sapeurs-pompiers vous dévoileront la défense incendie par l'utilisation de lances, caméra thermique et équipement personnel ; ils vous éclaireront aussi sur le matériel de secours routier et de récupération d'hydrocarbures.

Le programme de la journée est le suivant :

- Dès 08h00 : ouverture des portes aux visiteurs qui pourront découvrir durant toute la matinée les lieux selon un parcours fléché
- 10h45 : inauguration du nouveau véhicule du service de défense incendie et de secours (SDIS)
- 11h15 : partie officielle
- 12h00 : apéritif et restauration

Pour cette édition, le prix du Citoyen d'honneur sera remis à M. Bernard Schneider, ancien juge du tribunal du district du Val-de-Travers.

Avant la levée des bans de la cuvée d'absinthe 2018, qui se fera au terme de la partie officielle, il sera temps de présenter Mme Céline Queste, la créatrice de l'étiquette qui orne les bouteilles.

Bien évidemment, cette fête ne pourrait se faire sans une participation musicale ; cette année nous aurons l'honneur d'être accompagnés par le Chœur d'hommes du Val-de-Travers.

Enfin, et comme à son habitude, le Conseil communal a souhaité associer à cet événement des associations régionales afin de leur permettre de se présenter et de nous faire découvrir leurs activités et leurs valeurs. Cette année, nous aurons l'avantage de déguster des mets réalisés par l'association Afrikana et la tenue du bar sera assurée par l'association Nantibatingou.

Au plaisir de fêter avec vous, petits et grands, la fusion de nos communes et de vous rencontrer à cette occasion, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Val-de-Travers, le 14 février 2018

LE CONSEIL COMMUNAL

